



Habilitation électrique

Véhicule électrique / hybride BCL - Initiale

Prérequis:

Connaissance minimale de la technologie automobile et en électricité.

Utilisation courante d'un multimètre

Disposer de ses EPI

Mise à disposition d'un véhicule électrique

Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

Durée: 14 heures

Public:

Personnes intervenant dans la maintenance ou le service après-vente des véhicules.

Modalité: Présentiel

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en

Evaluation des acquis

Questionnaire d'acquisition des compétences et mise en situation pratique

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

Attestation d'habilitation Certificat de réalisation

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques Echange des expériences

Référence AFPI: MAI-02-021

OBJECTIFS

L'habilitation électrique BCL, respectant la norme NF C18-550, est obligatoire pour tout technicien électricien/électronicien chargé d'effectuer les opérations de consignation et tout personnel étant amené à travailler dans un environnement basse tension à proximité de pièces nues sous tension.

COMPETENCES VISEES

- Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C18-550
- ☐ Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques
- Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser

PROGRAMME DE FORMATION

- PROGRAMME COMMUN AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES DES VOITURES ELECTRIQUES OU HYBRIDES
 - Différencier les grandeurs électriques, les domaines de tensions et leurs caractéristiques
 - Connaitre l'architecture des véhicules thermiques, électriques, hybrides
 - Les conséquences du courant électrique sur le corps humain
 - Les règles élémentaires de prévention du risque électrique
 - Conduite à tenir en présence de risque électrique
 - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident
 - Décrire la conduite à tenir en cas d'incident
- □ SPECIFICITE DE L'HABILITATION ELECTRIQUE BCL : CONNAITRE LE ROLE DU CHARGE DE TRAVAUX
 - Citer les différents travaux avec ou sans voisinage

- Nommer les informations et les documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de réparation
- Caractériser les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage
- Gerire les opérations consignation/déconsignation, mise hors tension/remise sous tension.

DEBOUCHES PASSERELLES

Néant Néant

